

La profession d'enseignant

(Interview, Le Monde du 6/9/2003)

Jean-Pierre Obin, vous êtes l'auteur d'un rapport, « Enseigner un métier pour demain », remis à Jack Lang en mars 2002. Comment expliquez-vous le malaise des enseignants en France, alors que leurs conditions de travail apparaissent plus favorables que celles de leurs collègues européens ?

Les racines de ce malaise sont ancrées dans un des aspects de la réforme des lycées de... 1902. Avant la réforme, l'enseignement se répartissait à parts égales entre les cours magistraux délivrés par les professeurs et les heures d'études encadrées par un personnel spécialisé de répétiteurs. La réforme eut notamment pour conséquence de rapprocher les deux fonctions. Ce processus a finalement abouti, dans les années 1960, à la disparition complète de ce qu'on appelait les études. Et paradoxalement, au fur et à mesure qu'on démocratisait l'enseignement, disparaissait l'outil adéquat de cette démocratisation : en faisant porter la charge des études sur les familles, on accentuait les inégalités.

Devant les difficultés liées à l'enseignement de masse, on a depuis une quinzaine d'années réintroduit des heures d'études et apporté des améliorations pédagogiques, comme par exemple les travaux personnels encadrés au lycée, qui visent à apprendre à un groupe d'élèves à étudier avec une relative autonomie. Du coup, on demande aujourd'hui aux enseignants à la fois d'enseigner et de diriger les études des élèves.

Y a-t-il d'autres raisons à ce malaise ?

La place des enseignants dans l'organisation du travail pose aussi problème. Ils sont dans une position objective de cadres, c'est-à-dire qu'on leur demande de faire face à une tâche complexe - faire que des élèves très différents apprennent au même rythme la même chose -, mais dans un environnement très normatif avec beaucoup de prescriptions pédagogiques. Ils ne disposent donc pas de la liberté d'initiatives d'un véritable cadre.

Par ailleurs, les enseignants sont soumis à des exigences et à des attentes sociales très fortes de la part des parents qui veulent que leurs enfants réussissent. Si cela n'est pas le cas, ces derniers peuvent en faire peser la responsabilité sur les professeurs qui doivent faire face aux frustrations, parfois à l'agressivité des familles. Aucune autre profession en France n'est soumise à une attente aussi massive. D'autant que les conditions de travail se diversifient de plus en plus. Qu'y a-t-il de commun entre enseigner dans une école de banlieue, dans un collège rural ou dans un centre-ville privilégié ?

Enfin, les professeurs sont pris dans une contradiction entre leurs idéaux professionnels, qui visent à une démocratisation de l'enseignement, et la réalité de ce à quoi ils sont confrontés, à savoir les classes hétérogènes, les élèves en difficulté et la violence scolaire. Cette dissociation place les professeurs devant un vrai paradoxe entre leur rêve démocratique et certaines conséquences de la démocratisation.

Cela explique-t-il les difficultés de recrutement ?

Le sentiment a grandi que le métier de professeur devenait un métier à risques. Les enquêtes du ministère de l'éducation nationale auprès des étudiants qui arrivent à l'université en témoignent. Entre 1998 et 2000, la proportion d'étudiants déclarant ne pas envisager « *quoi qu'il arrive* » de se présenter à un concours de recrutement d'enseignants a fait un bond de 12 points pour atteindre plus de 52 % des jeunes interrogés. Le conflit qu'a connu Claude Allègre a pesé sur cette dégradation de l'image du métier. En 2001, ils étaient encore 50 % à ne pas envisager ce métier. 75 % d'entre eux parce qu'ils avaient un autre projet professionnel, mais 25 % par simple refus du métier. Ils mettent notamment en avant la violence des élèves et la crainte de se retrouver dans un établissement difficile.

Comment alors améliorer l'attractivité du métier ?

Il faut ouvrir les conditions de recrutement, ce qui a commencé d'être fait. Qu'ils soient salariés, travailleurs indépendants, en intérim ou demandeurs d'emploi, un grand nombre d'actifs sont susceptibles d'être attirés vers le métier d'enseignant. Cela suppose de promouvoir l'accès aux concours externes auprès de populations qui se tiennent traditionnellement éloignées du métier en leur offrant certaines facilités. Si vous voulez attirer les gens qui ont 40 ans, il ne faut pas les recruter comme débutants, mais prendre en compte leur expérience professionnelle.

De nouvelles perspectives de milieux de carrière doivent aussi être offertes. Il est très difficile pour quelqu'un de passer toute sa vie devant des adolescents. En leur permettant de varier leurs tâches par de la formation d'adultes, d'exercer à temps partiel une autre profession, en développant des fonctions intermédiaires de conseiller pédagogique, en multipliant les responsabilités à l'intérieur des établissements, on peut sûrement améliorer l'attractivité du métier.

Enfin, et c'est un point essentiel, il importe de mieux gérer la première affectation des enseignants en faisant en sorte que les jeunes ne soient pas systématiquement nommés dans les classes les plus difficiles. En 2000, plus de 60 % des lauréats des IUFM se sont retrouvés dans une zone ou un poste réputé difficile. Mais les syndicats sont très attachés à un système de mutation où l'ancienneté joue un grand rôle.

**Propos recueillis par
Martine Laronche**